



# Les FORMATIONS 2026



# Les FORMATIONS du C.A.U.E 64

Dans le cadre d'une mission de service de proximité le C.A.U.E 64 propose annuellement une offre de formations aux EPCI conçue pour répondre aux questions concrètes que se posent les élus et les agents territoriaux.

Ces formations sont gratuites pour les élus, les techniciens, les instructeurs et les secrétaires de mairie.

Déclaration d'activité de formation depuis 1983 (n° 72 64 00168 64)

Titulaire de l'agrément pour dispenser de la formation aux élus depuis 2011.

Ces formations sont gratuites donc non éligible au DIF élu et non certifiantes

Pour nous contacter : [contact@caue64.fr](mailto:contact@caue64.fr) / 05 59 84 53 66

# SOMMAIRE

## Pour les élus et techniciens

- L'écoconstruction : construire durable
- L'habitat léger touristique ou permanent
- Des aires de jeux et de sport naturelles et frugales
- Comment faire de la friche une opportunité ?
- Aménager sa commune, de l'idée à la réalisation
  - Pour des espaces publics de qualité
  - Renaturation des cours d'eau
  - L'arbre en milieu urbanisé
- Le parcours GIEP : 3 modules

## Pour les instructeurs

- Reconstruction à l'identique & intervention lourde sur bâti ancien
- Le permis de construire, de l'instruction à la réalisation

## Pour les secrétaires de mairie

- Tout savoir sur les autorisations d'urbanisme en un jour

# L'écoconstruction : construire durable

Le concept de bâtiment frugal et d'écoconstruction est une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux de demain. Cette formation a pour but d'apporter des éléments de compréhension, des recommandations techniques afin de faire progresser les opérations du territoire vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Public  
élus, techniciens

Durée  
1/2 jour + visite

Technicité  
2/3



© Droits réservés

# L'habitat léger, touristique ou permanent

Phénomène sociétal qui interroge nos manières d'habiter, l'habitat léger porte des enjeux majeurs touristiques et paysagers.

Quelles implantations possibles sur le territoire communal ?  
Quels outils pour encadrer et accueillir les projets ?

Cet atelier de sensibilisation a pour but d'apporter des réponses aux demandes et d'encadrer les projets.

Public  
élus, techniciens

Durée  
1/2 jour

Technicité  
2/3



Photo © Fédération de l'habitat réversible et mobile

## Aires de jeux et de sport naturelles, frugales

Les aires de loisirs et de sports se sont multipliées au fil des années. Elles sont aujourd'hui des éléments inévitables de tout aménagement urbain.

Cette formation a pour but d'apporter des éléments de compréhension, des recommandations techniques et propose des alternatives simples et économiques pour vous aider à choisir.

Public

élus, techniciens

Durée

1/2 jour

Technicité

2/3



## Comment faire de la friche une opportunité ?

Quel est le point commun entre un hangar désaffecté, une ferme abandonnée et une ancienne gare avec son parking ?

Ces sites, considérés comme des friches, offrent des opportunités pour réaliser des projets sur un sol déjà artificialisé, parfois bâti et souvent bien localisé.

Cette formation propose des éléments de compréhension et élabore une méthode permettant de passer à l'action.

Public

élus, techniciens

Durée

1/2 jour + visite

Technicité

2/3



© Droits réservés

# Aménager sa commune, de l'idée à la réalisation

Un projet de construction ou d'aménagement garde le caractère abstrait de l'idée, du désir de faire. Pour le rendre concret, il faut adopter une démarche progressive, respectueuse du contexte et de la réglementation.

Cette formation a pour but d'apporter des éléments permettant de prendre les décisions clés à chaque étape du projet et de bien se faire accompagner.

Public

**élus**

Durée

1/2 jour

Technicité

2/3



# Pour des espaces publics de qualité

Fondamentaux & bonnes pratiques pour la réussite du projet. L'espace public est un bien commun fondamental dans la construction de la cité et dans le rapport aux autres.

Cette journée de formation se donne pour objectif de poser les bases de ce qui contribue à un projet de qualité, adapté à son environnement et aux enjeux locaux, notamment financiers.

Public

**élus, techniciens**

Durée

1 jour

Technicité

2/3



## Renaturation des cours d'eau

La renaturation des cours d'eau en milieu aménagé : réouverture, reméandrage, effacement des ouvrages, renaturation de berges. Cette journée de formation se donne pour objectif de poser les bases de ce qui contribue à un projet de qualité, adapté à son environnement et aux enjeux locaux.

Public  
élus, techniciens

Durée

1 jour

Technicité

2/3



## L'arbre en milieu urbanisé

Dans le contexte d'un réchauffement climatique de plus en plus ressenti, la réintroduction de la nature en milieu urbanisé est devenue un enjeu décisif pour l'amélioration du bien-être et de la santé en ville.

Ce module expliquera les avantages de la présence d'arbres en ville, les conditions de leur maintien, de leur plantation, de leur entretien, dans une approche économe et éco-responsable.

Public  
élus, techniciens

Durée

1 jour

Technicité

2/3



# LE PARCOURS GIEP - 3 modules

Vous souhaitez améliorer la gestion des eaux de ruissellement de votre commune de manière plus économe, durable et naturelle ? Atténuer les inondations, intégrer de la nature en milieu urbain, rafraîchir les espaces publics en été, réaliser des économies, épurer naturellement les eaux de pluie et améliorer le cadre de vie ?

La gestion naturelle, alternative aux canalisations enterrées, est une solution simple, accessible et peu coûteuse. Basée sur l'infiltration de l'eau dans le sol et des méthodes naturelles, elle fonctionne même en sol argileux. Cette approche va au-delà de la technique : elle repense les espaces publics pour leur permettre de filtrer

l'eau tout en optimisant leurs usages : convivialité, confort estival, biodiversité, jeux, rencontres, marchés, stationnement, circulations, ...

Pour la découvrir, le C.A.U.E, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, propose un parcours en trois modules sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales. Ce parcours vous permettra d'en maîtriser les principes et, pourquoi pas, de l'appliquer sur votre territoire.

*Condition préférentielle : participer en binôme et conserver ce binôme pour chaque module : maire + technicien ou maire + élu en l'absence de service technique.*

## Module 1 - les principes de la GIEP

Module 1 - Présentation générale de la GIEP et de ses principes de base : l'infiltration surfacique, les sols infiltrants, la désimperméabilisation, le contrôle du ruissellement, la déconnexion du réseau ... et visite d'une réalisation.

*Pour suivre ce parcours, présentez-vous de préférence en binôme (maire et un technicien ou à défaut un élu).*

**Public**  
élus, techniciens  
**Durée**  
1/2 jour + visite  
**Technicité**  
2/3



© CAUE 64

## Module 2 - Les dispositifs GIEP

Module 2 - Les dispositifs de la GIEP : noue, baissière, bassin d'infiltration, jardin de pluie, tranchée infiltrante, etc.

*Pour suivre ce parcours, présentez-vous de préférence en binôme (maire et 1 technicien ou à défaut 1 élu).*

Public

élus, techniciens

Durée

1/2 jour

Technicité

2/3



## Module 3 - L'arbre et la GIEP

Module 3 - La végétation « de pluie » : arbres de pluie, arbustes, massifs, couvre-sols, ... pour absorber l'eau, décompacter le sol, filtrer l'eau et favoriser la déconnexion du réseau.

*Pour suivre ce parcours, présentez-vous de préférence en binôme (maire et un technicien ou à défaut un élu).*

Public

élus, techniciens

Durée

1/2 jour

Technicité

2/3



## Reconstruction à l'identique, intervention lourde

Lorsque le bâti ancien est démoli et/ou rénové, quelle posture pour l'instructeur de l'autorisation d'urbanisme ?

Cette formation a pour but d'apporter des éléments de compréhension historiques, juridiques et techniques et donne à voir des exemples de reconstruction à la libre interprétation, de réhabilitation lourde ou de reconstruction à l'identique.

Public

Instructeurs

Durée

1 jour + visite

Technicité

3/3



## Le PC, de l'instruction à la réalisation

Difficile de lutter contre la banalisation du paysage et d'autoriser la construction d'un bâtiment qui va marquer durablement le paysage.

Cette formation a pour but d'apporter des éléments permettant, à travers les pièces réglementaires d'un PC, de comprendre le territoire, les intentions de projet et d'évaluer l'interaction entre les deux et donc l'impact du bâtiment dans le paysage.

Public

Instructeurs

Durée

1/2 jour

Technicité

3/3



# Tout savoir sur les autorisations d'urbanisme

Cette formation a pour objectif principal de remettre à jour ses connaissances sur les autorisations d'urbanisme.

Elle a pour vocation d'équiper toute personne ayant besoin de renseigner des (futurs) propriétaires quant à leurs possibilités de travaux (construction neuve, réhabilitation, extension...).

Elle s'appuie également sur des cas pratiques et des retours d'expériences.

Public

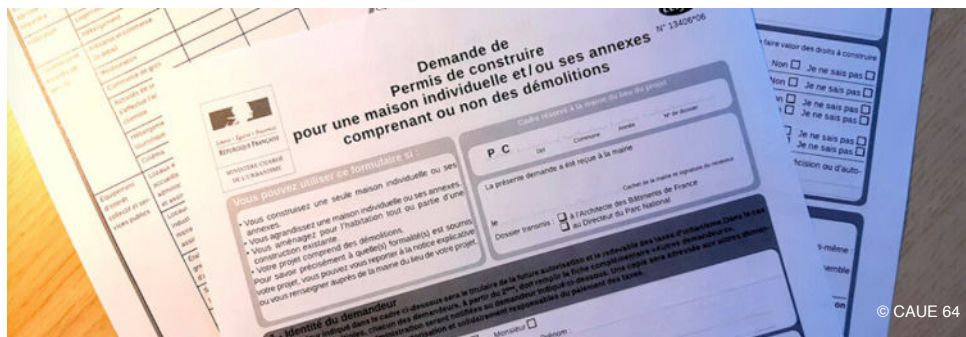
Secrétaires de Mairie

Durée

1 jour

Technicité

2/3



## Le C.A.U.E 64

est une association d'intérêt public au service des particuliers, des élus et des techniciens des collectivités, des professionnels et acteurs de l'aménagement et du cadre de vie.

Il conseille, forme, accompagne et sensibilise tous les publics pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des Pyrénées-Atlantiques depuis 1978.